CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97245** **VALABLE JUSQU'AU** **21/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/04/2004

Raison sociale : MARINO LUIGI

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 30/11/2024

Capital : 0

216 RUE DE WERVICQ
59560 COMINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM HAUT DE FRANCE RM49 453254625

Siret : 453 254 625 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 304734700192

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159384617Q 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159384617Q MCE OO2

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 03 20 15 20 89 **Fax :**

Portable : 06 61 94 48 40

Responsabilité légale :
MARINO LUIGI CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : luigi.marino0130@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 245 419 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	20/11/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		11/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E97245** **VALABLE JUSQU'AU** **21/02/2027**

ÉDITÉ LE **26/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/04/2004
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 30/11/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **453 254 625 00024**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 304734700192
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159384617Q 002
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159384617Q MCE OO2
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **MARINO LUIGI**

216 RUE DE WERVICQ
59560 COMINES

Téléphone : 03 20 15 20 89 **Fax :**
Portable : 06 61 94 48 40
Site Internet :
E-mail : luigi.marino0130@orange.fr
Responsabilité légale :
MARINO LUIGI CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/11/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	11/06/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.